



Réserve Naturelle VAL DE LOIRE



Organismes gestionnaires :



Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

44, rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tel: 03.86.60.78.25
reservenaturelle-valde Loire@wanadoo.fr

Avec le soutien financier de :





Fiche d'identité Informations générales

L'intérêt exceptionnel (paysager, écologique, géomorphologique) du site est connu de longue date par les ligériens, les scientifiques et les naturalistes.

Ce tronçon de Loire est le plus représentatif des paysages, des milieux naturels ligériens et de leur flore et faune associées, rencontrés sur les 450 kilomètres de Loire moyenne entre Nevers et Angers. C'est également un site représentatif d'un fonctionnement géomorphologique fluvial actif. Ces principales raisons sont à l'origine de la création de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté & Centre Val de Loire Département : Cher (18) et Nièvre (58) Communes : La Chapelle-Montlinard, Herry et Couargues dans le Cher et La Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Tracy-sur-Loire dans la Nièvre.
Décret de création	Décret n° 95-1240 du 21 novembre 1995
Organismes gestionnaires-associés	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE Adresse : 3 rue de la Lionne 45 000 ORLEANS Tél : 02.38.77.02.72 Fax : 02.38.46.06.35 Courriel : siege.orleans@cen-centrevalde Loire.org
Coordonnées du bureau de gestion de la réserve naturelle	Adresse : 44 rue du puits Charles - 58400 La Charité-sur-Loire Tél : 03.86.60.78.25 Courriel : reservenaturelle-valde Loire@wanadoo.fr
Personnes ressources	Nicolas POINTECOUTEAU, Conservateur (Cen Bourgogne) Catherine NEYER, chargée de communication-animation (Cen Centre-Val de Loire) Vincent ROCHETEAU Garde technicien Chargé d'études (Cen Bourgogne) Samuel GOMEZ Coordinateur réserves naturelles, Romain GAMELON Directeur (Cen Bourgogne) et Frédéric BRETON Directeur (Cen Centre-Val de Loire)
Surface et foncier	Superficie de 1450 ha dont 1000 ha de domaine public fluvial et 450 ha de propriétés privées ou de collectivités :
Périmètres environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• une Zone Spéciale de Conservation désignée au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » (FR2600965 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre » - 15 475 ha)• une Zone de Protection Spéciale désignée au titre de la Directive « Oiseaux » (FR2610004 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre » - 14 086 ha)
Financement des actions de la réserve naturelle	ETAT, Europe (FEDER), France Relance, Régions Bourgogne Franche-Comté et Centre Val de Loire, Agence de l'eau Loire Bretagne

SOMMAIRE

OLT 1 Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques de la RN pour les habitats et espèces du lit vif	4
CS 1.0.8 Suivi quinquennal de la répartition spatiale des pelouses à corynéphore.....	4
CS 1.0.12 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif	5
IP 1.1.1 Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale	7
IP 1.2.2 Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada	8
OLT2 Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts herbacés et les espèces associées	9
IP 2.1.1 Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette et CS 2.1.2 Suivi annuel technique de sa dynamique	9
IP 2.1.3 Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés	10
IP 2.1.5 Restauration mécanique ou pastorale de surfaces de pelouses et prairies	11
OLT3 Garantir la naturalité des boisements alluviaux.....	12
IP 3.2.1 - Suppression des pieds isolés de Peuplier noir cultivars et hybridés et reconversion des peupleraies.....	12
OLT4 Maintenir la diversité des annexes hydrauliques et des conditions d'accueil des habitats et des espèces inféodées	13
CS 4.0.2 Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes.....	13
OLT5 Renforcer l'ancrage local de la réserve naturelle	15
CS 5.0.2 Suivi de la fréquentation	15
PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale.....	22
PA 5.2.1 Animations pour les riverains et usagers	23
CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte	25
MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RNVL et d'actualités sur sa gestion via divers supports 26	26
CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation.....	28
SP 5.3.5 Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle.....	29
MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image	30
IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers	32
CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès.....	34
MS 5.5.4 Accueil de groupes et médias	34
OLT6 Optimiser la gestion de la réserve naturelle	35
MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN	35
MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire	36
MS 6.3.1 Animation des instances de la gouvernance de la Réserve Naturelle	36
MS 6.3.2 Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets	37
MS 6.3.4 Suivi des demandes d'autorisations.....	38
MS 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière.....	38
CS 6.4.2 - Veille naturaliste sur des espèces animales et végétales pressenties à responsabilité.....	39
Annexe 1 : accueil et pédagogie 2021	40

OLT 1 Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques de la RN pour les habitats et espèces du lit vif

CS 1.0.8 Suivi quinquennal de la répartition spatiale des pelouses à corynéphore

La Réserve Naturelle du Val de Loire possède des formations végétales typiques des cours d'eau, qui sont issues de manière directe de l'expression de la dynamique fluviale, du fait qu'elles sont pionnières et sans cesse entretenues ou renouvelées par le fleuve. Les pelouses à corynéphore en sont un exemple. Leur répartition et leur dynamique est donc un indicateur de l'activité de cette dynamique fluviale



Descriptif de la mesure

- Effectuer un relevé cartographique des pelouses à corynéphore sur l'ensemble de la réserve naturelle
- Effectuer une analyse statistique rapide des relevés (nombre de localités, surface totale et surface moyenne, ratio selon les catégories de maturité des pelouses)

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Les relevés ont été réalisés et géolocalisés en fin septembre 2021 et ont directement pu être transférés sous SIG.

La surface de pelouse à corynéphore sur la réserve représente un total de 7,88 ha répartie en 15 entités. Ceci représente 0,54% de la surface de la réserve. Ces stations de corynéphores font entre 55 et 36 400m².

Quatre entités représentant 2,17 ha sont principalement couvertes de jeunes pieds de corynéphores (cas par exemple de la station des butteaux en recolonisation du milieu suite à des chantiers antérieurs de réouverture du chenal)

Cinq entités représentant 5,02 ha, sont plutôt homogènes au niveau des cohortes d'âges.

Et enfin quatre entités représentant 0.57 ha, sont principalement couvertes de vieux pieds de corynéphores.

Pour la bonne utilisation de cet indicateur, il ne faut pas tenir compte des 2 entités de pelouses à corynéphore en contexte anthropique (dépôt ancienne sablière), du secteur de la Martinaterie représentant 530 et 693 m² et recouverte principalement de vieux pieds.

Ces entités désormais cartographiées et caractérisées, pourront donc à présent être suivies sur le long terme. Compte tenu de leur faible représentativité sur la réserve naturelle, la question de la pertinence et du maintien de cet indicateur devra être posée dans le cadre des phases d'évaluation à venir.

CS 1.0.12 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif

Descriptif de la mesure :

Volet 1 : Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sterne naine et de Sterne pierregarin (renseigne l'évolution décennale de la population nicheuse des espèces du lit vif).

Volet 2 : dénombrements des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants (renseigne l'évolution de l'effet refuge de la réserve naturelle).

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Les ornithologues amateurs locaux ont participé très activement à ces deux suivis aux côtés de l'équipe de la RNVL.

Volet 1 Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sternes naine et pierregarin. (Volet réalisé dans le cadre du même type d'action sur du document d'objectif des sites Natura 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier entre Nièvre et Cher.)

Dans la continuité de sept dernières années, où les Sternes pierregarin et naine ont connu des échecs successifs de nidification réduisant le renouvellement de leur population sur la réserve naturelle, 2021 sera marquée par l'absence de toute tentative de nidification pour ces deux espèces.

L'accélération récente de la végétalisation du lit, des fluctuations printanières récurrentes des niveaux d'eau et des dérangements d'origine anthropique et naturel impactent significativement la réussite de la nidification de ces deux espèces.

La réserve naturelle garde une capacité d'accueil pour les sternes et un potentiel de ressources alimentaires importantes.

Il convient de poursuivre le suivi, de renforcer la surveillance dès lors qu'une colonie s'installe afin d'optimiser une « production » locale de jeunes et relancer une dynamique positive de la population nicheuse de la réserve naturelle.



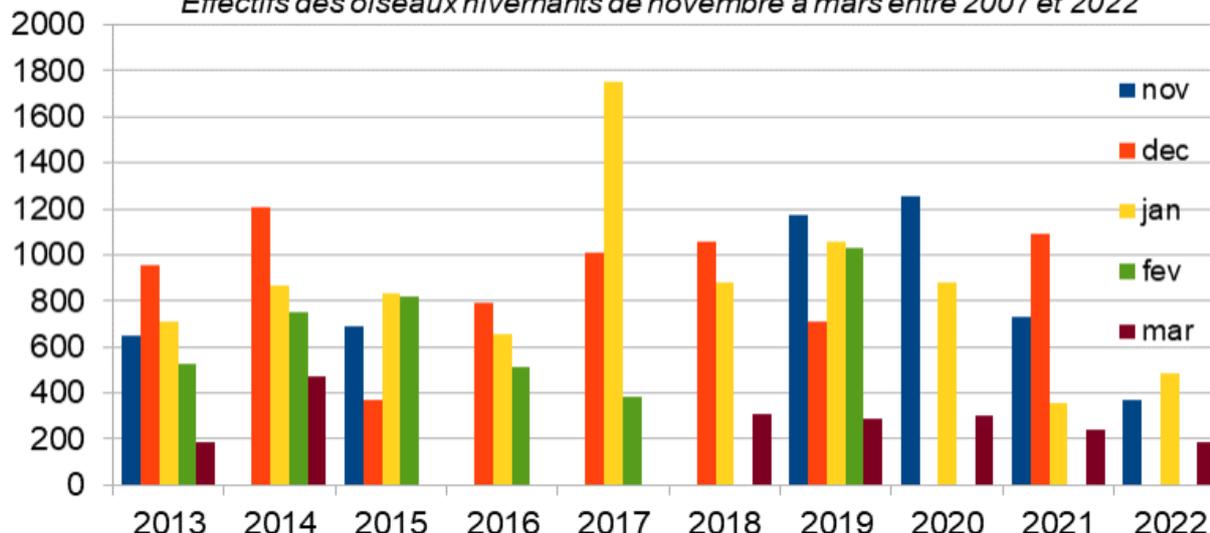
CS 01 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants du lit vif

Volet 2 : dénombrement des oiseaux hivernant du lit vif

Les oiseaux d'eau hivernants :

Entre les mois de novembre 2021 et mars 2022, **188 à 488 individus de 12 à 13 espèces d'oiseaux d'eau différentes** ont été recensés. Encore plus qu'à l'automne-hiver précédent, l'extrême clémence de cette saison hivernale n'a pas favorisé d'arrivées massives d'oiseaux poussées par le froid. Le graphe ci-dessous présente l'évolution interannuelle des effectifs d'oiseaux d'eau depuis 2013. Sur la base du comptage de janvier, une relative stabilité est observée sur ce pas de temps avec toutefois une tendance à la baisse sur ces cinq dernières années qui se confirme pour cette saison 2021-22.

*Réserve Naturelle du Val de Loire
Effectifs des oiseaux hivernants de novembre à mars entre 2007 et 2022*



Malgré la relative baisse de ces effectifs, l'enjeu de quiétude pour les oiseaux d'eau est toujours existant et maintenu. La densité d'effectif d'individus (toutes espèces d'oiseaux d'eau confondues) au kilomètre linéaire d'eau libre (chenal principal) est pour cette saison, cinq fois plus élevée dans la réserve naturelle qu'à l'extérieur.

Grues cendrées :

La réserve naturelle et ses alentours connaissent depuis plus de cinq ans, des affluences importantes de grues. Sur cette saison d'hivernage, de la mi-octobre jusqu'à la mi-mars, elles ont utilisé quotidiennement les bancs de sables de la réserve naturelle comme site de dortoir quand les niveaux d'eau de Loire le leur permettaient.

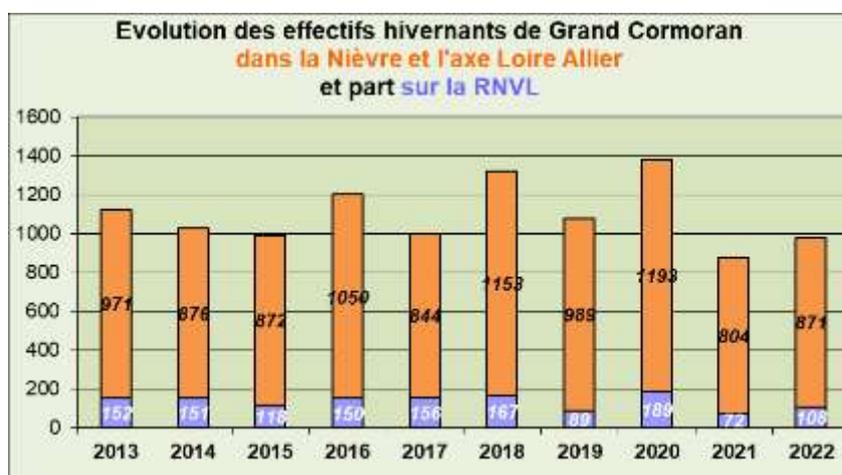
Au comptage international simultané du 15 janvier 2022, ce sont environ 1850 individus qui ont été dénombrés. Mais leurs effectifs sont montés jusqu'à plus de 7500 individus en novembre 2021. Cette situation confirme et renforce l'enjeu de quiétude de la réserve naturelle pour cette espèce extrêmement sensible au dérangement.



Le Grand cormoran :

Les effectifs de l'automne 2021-hiver 2022 s'inscrivent dans la continuité d'une relative stabilité depuis maintenant dix ans.

Les trois dortoirs de la réserve naturelle hébergent selon les années environ 12% de l'effectif hivernal.



IP 1.1.1 Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale

Descriptif de la mesure : dans le cadre du Plan Interrégional Loire Grandeur nature, des travaux d'entretien et de restauration du lit de la Loire sont définis et programmés par la DREAL Centre Val de Loire. Réalisés par la Subdivision Gestion de la Loire de la DDT 58, gestionnaire du Domaine Public Fluvial (DPF), ils visent à freiner la fixation du sable par la végétation ligneuse afin de maintenir la capacité d'écoulement des chenaux secondaires et de minimiser les risques d'inondation. Ces travaux contribuent également au maintien et reconstitution de milieux de grèves, pelouses et prairies ligériennes. Certains de ces travaux se localisent dans la réserve naturelle et sont inscrits dans son plan de gestion.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Pour ce type de travaux de dévégétalisation, l'équipe de gestion de la réserve naturelle, aux côtés de la DDT 58, suit la réalisation technique de ces travaux et donne, lors des phases de définition et d'exécution des travaux, des préconisations au regard des enjeux de conservation de la faune et de la flore du secteur concerné.

Sept sites sont concernés dans la RNVL, avec de l'amont vers l'aval :

- **Chenaux secondaires et tertiaires de Passy** (La Chapelle-Montlinard),
- **Chenal secondaire de La Pointe** (Mesves-sur-Loire),
- **Chenaux secondaires de Vauvrette** (Herry),
- **Chenal de l'île du Bas** (Mesves-sur-Loire),
- **Grève au droit du lieu-dit les Butteaux** (Herry),
- **Chenal secondaire de l'île aux corbeaux** (Pouilly-sur-Loire),
- **Grèves au droit de l'île de Malaga** (Pouilly-sur-Loire).

Pour 2021 l'ensemble de ces sites, aura vu des actions très localisées d'arrachage à la pelle mécanique et de broyage de rejets de ligneux.

Comme en 2020, à la demande du gestionnaire de la réserve naturelle, pour contenir la repousse et les rejets ligneux, les linéaires de chenaux enherbés n'ont pas été hersés ou scarifiés mais broyés, ce qui a l'avantage de ne pas favoriser les espèces floristiques des sols remaniés souvent envahissantes (renouée du Japon, ambroisie...)



Partenaires : DDT 58, DREAL Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire.

IP 1.2.2 **Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada**

Descriptif de la mesure :

Éléments de contexte : espèce exotique envahissante, la reproduction de la Bernache du Canada dans la réserve naturelle est prouvée depuis 2012. Compte tenu de son comportement extrêmement territorial et de sa biologie de reproduction (installation de son nid sur des îlots semi-végétalisés du lit vif, rassemblement des nichées en nurseries et instinct très marqué de défense), elle constitue localement une menace pour le bon déroulement de la nidification des oiseaux nicheurs des grèves.

Volet 1 : Recensement des couples nicheurs

Volet 2 : Limitation des effectifs par stérilisation des œufs et tir silencieux

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Volet 1 Recensement et cartographie des couples nicheurs

Après une hausse du nombre de couple en 2020 (5 à 7), La population nicheuse est retombée à trois couples cantonnés et deux non fixés. Ils étaient répartis de manière homogène environ tous les 2-3 kms entre La Charité-sur-Loire et Pouilly- sur-Loire.

A l'inverse des précédentes années où les couples avaient produit un nombre significatif de jeunes, seul un couple en 2021 aura mené à bien sa nichée. Globalement très peu de jeunes auront été observés cette année.

Est-ce une conséquence de la montée d'eau de juin qui aurait impacté la survie des jeunes poussins ? de la présence de couples sub-adultes non productifs ?

Volet 2 : limitation de la population nicheuse

Aucune opération de régulation n'a été conduite en 2021 tout comme en 2020. Compte tenu de la dynamique d'expansion de cette espèce, une action de régulation en 2022 serait à envisager.



OLT2 Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts herbacés et les espèces associées

IP 2.1.1 Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette et CS 2.1.2 Suivi annuel technique de sa dynamique

Descriptif de la mesure :

Le Solidage glabre (photo ci-dessous) est une plante envahissante qui contribue à la diminution de la diversité biologique des écosystèmes qu'elle colonise, notamment les prairies ligériennes. Son suivi et sa gestion par élimination visent donc au maintien d'un bon état de conservation des prairies.

Contexte : un foyer-source était localisé aux prairies dites des Saulières à Herry sur les terrains du CEN Centre-Val de Loire.

Ces deux actions sont portées techniquement et financièrement par le CEN Centre-Val de Loire sur son budget propre.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Extrait du rapport « Suivi du solidage glabre du Val d'Herry – année 2021 – RNN Val de Loire. Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire »

«.../... Depuis 2012 la gestion a été la suivante :

- broyage avec export de l'ensemble des fruticées et du solidage (hiver 2012/2013) ;
- broyage du solidage sans export en période de floraison (alentours du 15 juillet) en 2012, 2013, 2014, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ;
- pâturage ovin léger chaque année entre 2013 et 2021. »

« .../... Sur l'ensemble des quadrats du Val d'Herry, on observe une baisse du recouvrement du Solidage glabre depuis le début du suivi. En 2021, le Solidage est quasiment absent sur l'ensemble des quadrats (maximum 0,1 %). »

« .../... Ainsi, les données récoltées en 2021 confirment l'impression de 2020 : le Solidage a quasiment disparu du Val d'Herry. Cette diminution drastique peut s'expliquer par les opérations de gestion entreprises qui portent leurs fruits, combinées à des années de sécheresse et canicule exceptionnelles en 2019 et 2020. Le broyage avant floraison du Solidage glabre accompagné d'un pâturage ovin semble faire régresser l'espèce depuis plusieurs années. »



Prestataire : Entreprise Cirade Environnement (45)

Partenaire : Bernard GIRARD, berger-éleveur.

IP 2.1.3 Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à entretenir des sites de pelouses et de prairies existantes par des moyens agricoles, pastoraux et mécaniques afin de les maintenir dans un bon état de conservation, favorable à la présence d'espèces patrimoniales à forte responsabilité. Le recours au pâturage itinérant comme mode de gestion des milieux ouverts herbacés est prévu dans le troisième plan de gestion et est en œuvre depuis 2015, sur la base de la notice de gestion pastorale mise à jour en 2016.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Gestion pastorale sur la réserve naturelle :

Bernard GIRARD, éleveur-berger a mené à nouveau cette année son troupeau de 240 brebis allaitantes, en alternant pâturage itinérant, avec des gardes de troupeau sur des parcours libres, et pâturage par parage (filets électrifiés).

Quatre des cinq entités initialement prévues dans la notice de gestion pastorale ont été toutes ou parties pâturées en 2021.

Comme en 2020, l'éleveur a fait agneler son troupeau hors réserve. Un ajustement de pratique qui va dans le sens d'une plus grande compatibilité entre les enjeux de conservation des pelouses et prairies et de la disponibilité fourragère.



Par ailleurs, l'équipe de la RNVL a assisté l'éleveur en veillant au respect des zones sensibles écologiquement et à la bonne répartition de la pression pastorale sur l'ensemble des entités, selon les conditions climatiques, la ressource fourragère et la sensibilité des sites.

Elle a également coordonné le bon déroulement de quatre transhumances avec la collaboration précieuse du Conseil Départemental de la Nièvre, des services techniques des communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire et Couargues.

2021 a aussi été l'occasion de cartographier numériquement l'ensemble du parcellaire annuellement pâturé par ce troupeau depuis 2016 sur la RNVL. Chaque parcelle pâturée par le troupeau, renseigné par Bernard Girard, a donc été digitalisée et caractérisée par la période et l'indice de pâturage.

Enfin il est à noter que Bernard Girard doit prendre sa retraite à l'automne 2022, nous lui adressons tous nos remerciements pour la qualité de son travail, sa disponibilité et son écoute. Les connaissances et l'adaptation à l'exercice de gestion des milieux naturels que possèdent Bernard Girard sont des compétences précieuses qui seront recherchées avec un futur reprenneur du troupeau sur la réserve naturelle.

Partenaires : Bernard GIRARD (éleveur-berger), services techniques des communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire et Couargues, Conseil départemental de la Nièvre, Ferme de la Ronce à Vielmanay (58), Ferme de la Montain à Bulcy (58)

IP 2.1.5 Restauration mécanique ou pastorale de surfaces de pelouses et prairies

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à restaurer des pelouses ou des prairies qui sont embroussaillées, par le biais d'actions mécaniques (fauche, broyage, débroussaillage, bûcheronnage). Plusieurs sites ont été ciblés dans le plan de gestion. La mise en œuvre de contrats Natura 2000 sera mobilisée pour conduire cette action.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Deux sites sont concernés :

- Site 1 : l'île aval du Faubourg de La Charité-sur-Loire,
- Site 2 : le dessous de la ligne électrique haute-tension et les prairies adjacentes sur l'île au droit de La Pointe entre les communes de La Charité-sur-Loire et Mesves-sur-Loire



Site 1 : l'île aval du Faubourg de La Charité-sur-Loire : 2021 est la deuxième année du contrat Natura 2000 porté par la commune de la Charité. Après les travaux lourds de restauration par bûcheronnage, broyage-export et dessouchage-rognage des souches en 2020 (voir bilan d'activités 2020), des travaux d'entretien par broyage avec export de la strate herbacée, des rejets de ligneux et de deux stations de Solidages glabres (espèce exotique envahissante) ont été conduits en 2021 sur l'ensemble de la surface. L'équipe de la RNVL s'est assurée du bon déroulement des travaux dans le cadre du programme Natura 2000.

Pour le site 2, à cheval sur les deux départements, cette opération de restauration qui nécessite le montage de deux contrats Natura 2000, n'a pas pu être réalisée. Leur dépôt et instruction ont donc été reportés en 2022.

IP 3.2.1 - Suppression des pieds isolés de Peuplier noir cultivars et hybridés et reconversion des peupleraies

Descriptif de la mesure :

La réserve naturelle renferme un patrimoine génétique important sur le Peuplier noir. La présence de variétés cultivars de peupliers plantés ou d'hybrides spontanés entre la souche sauvage et les cultivars sont susceptibles d'engendrer une pollution génétique envers le Peuplier noir de souche sauvage.

Il convient donc de mettre en place des actions de suppression de ces peupliers noirs cultivars et de reconversion des peupleraies de culture en forêts alluviales plus naturelles et spontanées.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Dix-huit peupliers de culture qui ceinturaient la mare des Saulières sur les terrains du Conservatoire d'espaces naturels ont été bucheronnés et évacués. Cette action a été mise en œuvre par le Cen CVL sur fonds propres avec l'assistance technique de l'équipe de la réserve naturelle, à la définition et au suivi des travaux.



PERSPECTIVES :

L'action était prévue de manière ponctuelle et n'a pas vocation à être reconduite.

Au-delà de cette remise en lumière, la mare des Saulières mériterait une restauration partielle pour optimiser sa capacité d'accueil en faveur de nombreuses espèces végétales et animales des eaux stagnantes.

OLT4 Maintenir la diversité des annexes hydrauliques et des conditions d'accueil des habitats et des espèces inféodées

CS 4.0.2 Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes

Descriptif de la mesure :

L'objet de cette action est de mieux comprendre et caractériser le fonctionnement hydraulique des annexes à la Loire. Il s'agit d'une part des chenaux secondaires qui sont plus ou moins longuement connectés au chenal principal, et d'autre part des annexes déconnectées (« boires ») liées au fonctionnement récent du fleuve (bras morts, frayères, ...)

Deux indicateurs sont prévus, spécifiquement à ces deux types d'annexes : fréquence d'immersion des chenaux secondaires et variations du niveau de la nappe.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Volet 1 : suivi de l'immersion des chenaux secondaires :

Les chenaux secondaires ciblés pour répondre à ce suivi sont au nombre de six. Pour connaître la fréquence et la durée d'immersion, des mesures de température sont utilisées : les amplitudes des températures jour/nuit étant beaucoup plus lissées lorsque les sondes sont immergées, l'analyse des variations d'amplitudes devrait servir à mesurer cela.

En 2021, sur les sept sondes de température réparties, dans le talweg de cinq chenaux secondaires (voir rapport activité 2018-2019) :

- quatre d'entre elles ont été relevées et reprogrammées sur un timing identique depuis juillet 2021 ;
- une d'entre elles, dysfonctionnant depuis plusieurs mois pour cause de saturation des données, a donc été reprogrammée et fonctionne depuis septembre 2021 ;
- une a disparu et a donc été changée depuis septembre 2021 ;

- la dernière (chenal de la Batte) est restée sous l'eau durant tout l'été les niveaux n'ayant pas descendu assez pour permettre la récupération des données par Bluetooth.



Sur les deux sondes témoins, celle du chenal principal (immergée en permanence) n'a pas pu être remplacée et celle de la Chaume sur les prairies de Mesves-sur-Loire (émergée en permanence) fonctionne très bien et a été reprogrammée sur un timing identique aux sondes des chenaux.

Les chroniques de température ont donc été relevées, triées et organisées dans une base de données. Elles seront analysées ultérieurement quand nous disposerons d'un jeu de données suffisamment important.

Nous nous efforçons à chaque passage à proximité de ces sondes de noter en fonction des débits de la Loire si les sondes sont immergées ou non et si les chenaux suivis sont connectés ou pas. Ceci va nous permettre d'affiner et confirmer notre analyse de variation des températures mais également d'ajuster le positionnement des sondes au plus près du niveau de la mise en eau des chenaux.

Volet 2 : suivi piézométrique des annexes hydrauliques (boires) :



Trois autres annexes hydrauliques plus anciennes (boires) et plus déconnectées des chenaux principal et secondaires sont suivies par le biais de piézomètres équipés de sondes qui mesurent les variations de la nappe alluviale.

Des problématiques de paramétrage ont été détectées et modifiées durant l'été 2021. Les données ont pu être récupérées et retravaillées afin d'être utilisables.

Il est très important de passer tous les 3 à 4 mois et de vérifier les paramétrages et de tout noter afin de pouvoir discerner des erreurs ou des biais de relevé.

Les premiers résultats montrent bien les fluctuations de niveaux d'eau de chaque forage en corrélation plus ou moins rapide avec les fluctuations du niveau de la Loire.



Variations des niveaux de nappe sur les 3 piézomètres de la RNVL entre octobre 2019 et septembre 2021

OLT5 Renforcer l'ancrage local de la réserve naturelle

CS 5.0.2 Suivi de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'objet de cette action est d'avoir un aperçu régulier de l'évolution de la fréquentation et de vérifier périodiquement sa compatibilité avec les enjeux de conservation du site.

Les données recueillies sur les sentiers de découverte permettront également de vérifier si l'offre de découverte est pertinente (bien utilisée) et si la canalisation de la fréquentation est efficace.

Ceci passe annuellement par :

- le recueil et l'analyse des données de fréquentation recueillies auprès des clubs et loueurs de canoë-kayak (questionnaire à mettre en place) ;
- la mise en place ponctuelle de pièges photo pour évaluer la part de fréquentation liée à ces partenaires (méthode à mettre en place) ;
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants) ;
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation hors sentiers de découverte (compteurs automatiques à installer) ;
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation de l'itinéraire « Loire à vélo » à proximité de la réserve naturelle (données du Conseil départemental du Cher) ;
- l'établissement d'une carte de fréquentation estivale.

Et tous les trois ans par :

- l'actualisation de la carte de fréquentation (activités, fréquentation des sentiers, accès équipés et itinéraire « Loire à vélo », zones de pénétration pédestre) ;
- l'actualisation de la carte des points noirs de fréquentation (croisement des cartes de fréquentation et d'infractions avec les cartes de sensibilité de la faune au dérangement).



Sentiers de La Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire – auteurs : Y. Rivière, N. Pointecouteau/CEN B

Actions réalisées en 2021 et résultats :

En 2021, ont été réalisés :

- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants). Les nouvelles batteries et nouveaux dispositifs de connexions n'ont cependant pu être mis en route que début juillet 2021 ; il n'y a donc pas de données pour le premier semestre 2021. Le relevé des données de fréquentation se fait à présent par Bluetooth à l'aide de l'application mobile Ecolink et d'une navette intermédiaire ;
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation sur l'itinéraire « Loire à vélo » (données du Conseil départemental du Cher) ;

En complément, le Plan de gestion 2017-2026 prévoyait l'achat et la pose de six nouveaux compteurs et l'élaboration d'un questionnaire pour le suivi quantitatif de la fréquentation nautique. Compte tenu, du coût élevé de cette opération et de la difficulté à mobiliser des financements, cette partie de l'opération a été suspendue temporairement et sera si possible reprise ultérieurement. Le suivi de la fréquentation nautique sera à mettre en place progressivement dans le cadre de la démarche de rapprochement engagée depuis 2018 avec les acteurs proposant des activités nautiques (cf. MS 5.4.2. Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site et son image).

Les principaux résultats sont les suivants :

Fréquentation des sentiers de découverte (données des compteurs automatiques RNVL) :

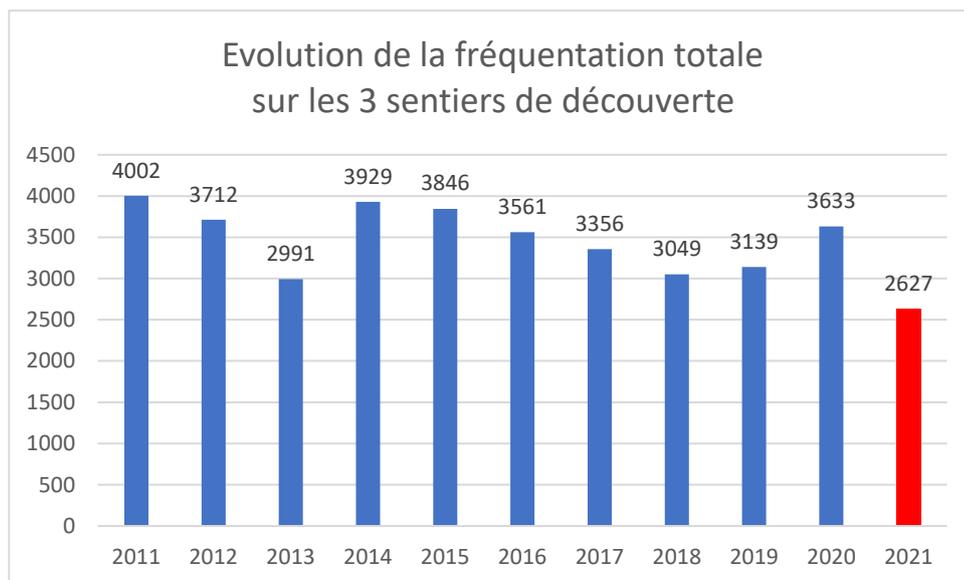
Attention : en 2021, les données relevées par les compteurs automatiques reprennent à partir de juillet, date à laquelle les nouvelles batteries et outils de relevés ont été mis en route. Les données du premier semestre n'ont pas pu être reconstruites et comptabilisées, les données annuelles seront donc tronquées. Par ailleurs, afin de ne pas perturber l'analyse, les données exceptionnellement hautes sont supprimées (>100 passages sur tout créneau horaire ou >50 passages sur un créneau horaire nocturne, soit entre 22h et 6h). En 2021, aucune donnée n'a ainsi dû être écartée.

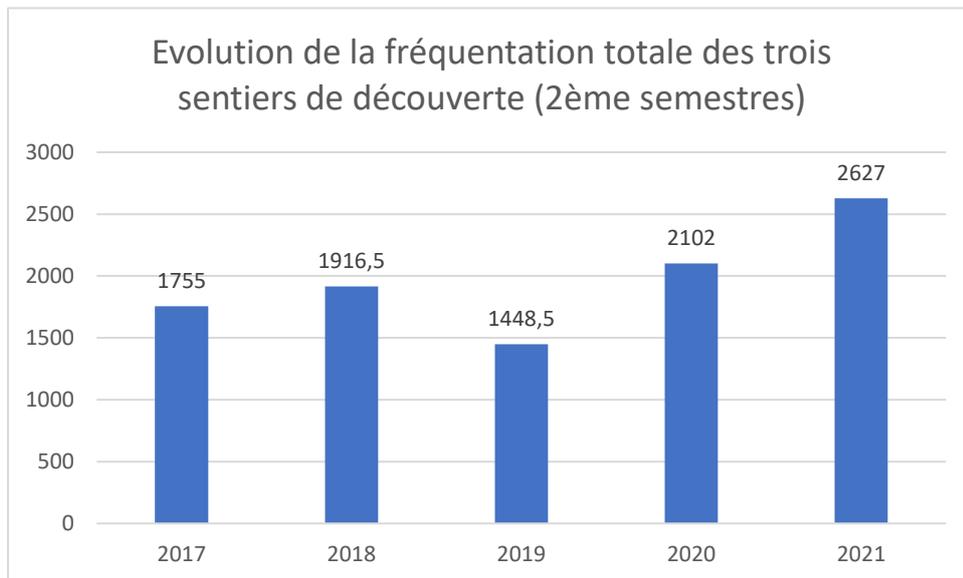
Rappel : Confinements liés à la pandémie de Covid

1er confinement	du 17/03/2020 au 11/05/2020
2e confinement	30/10/2020 au 15/12/2020
3e confinement	03/04/2021 au 03/05/21

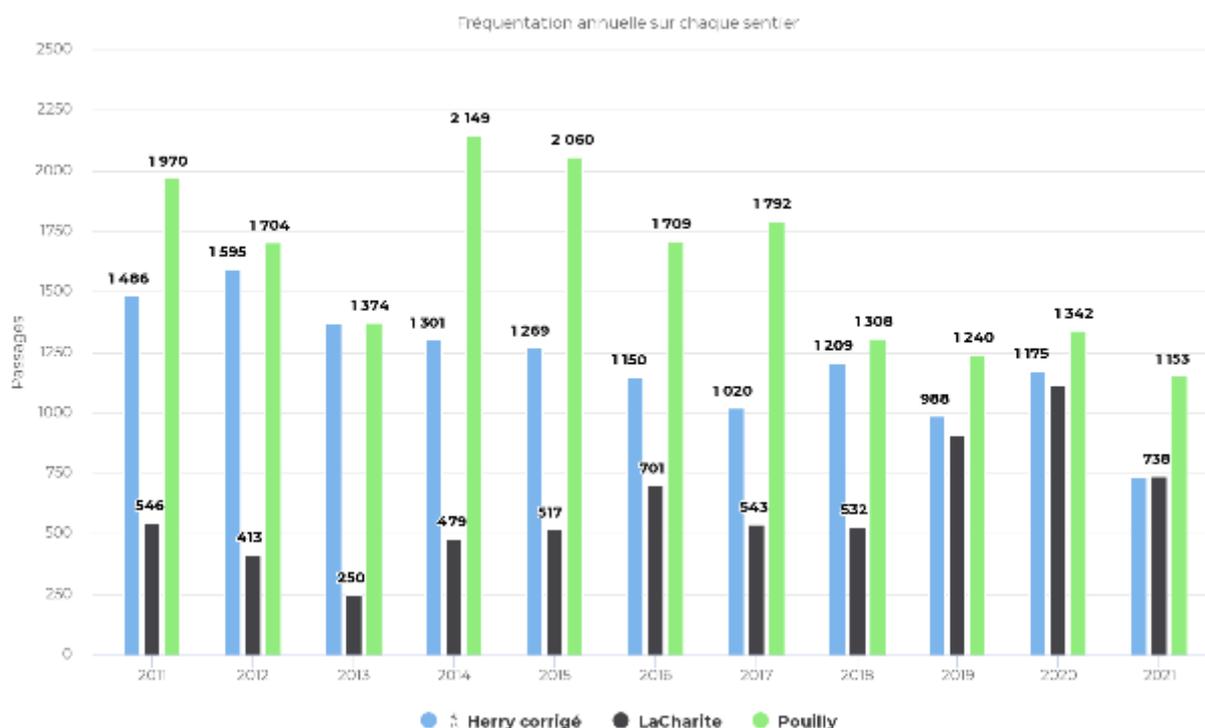
Fréquentation totale des 3 sentiers :

En 2021, 2627 passages sont comptabilisés de juillet à décembre. Cela représente **une augmentation de +25%** en comparaison à la fréquentation de 2020 sur la même période (2^{ème} semestre) et +45,5% en comparaison à la fréquentation moyenne de 2017 à 2020 sur la même période.





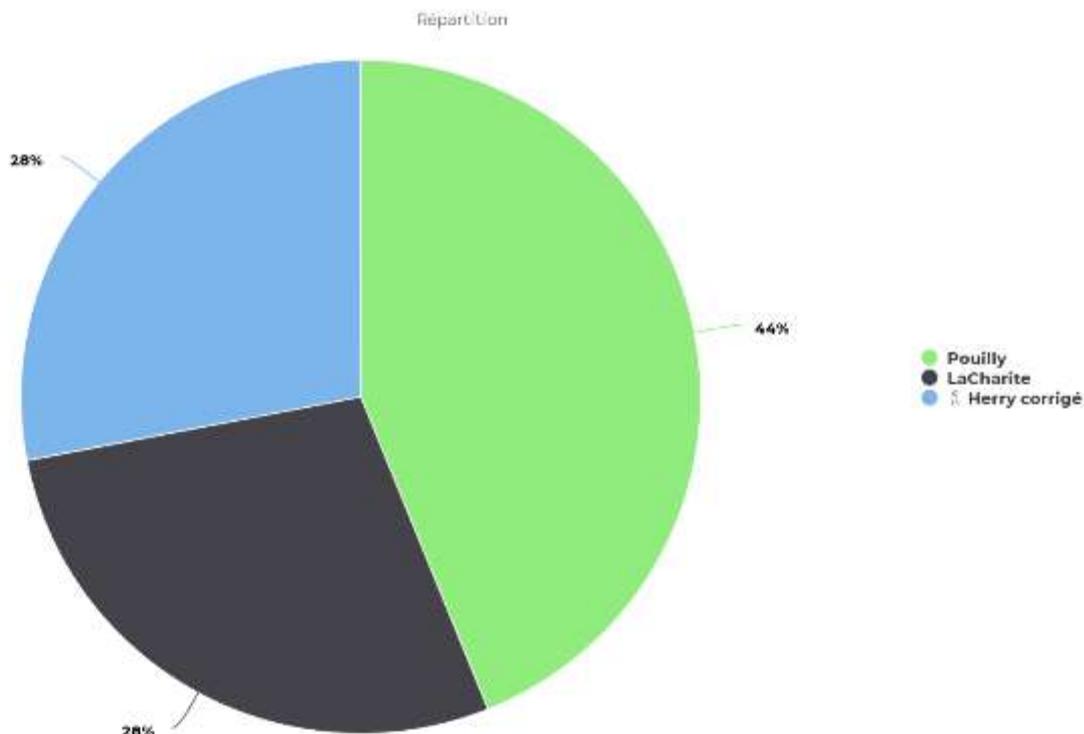
Evolution de la fréquentation annuelle sur chaque sentier :



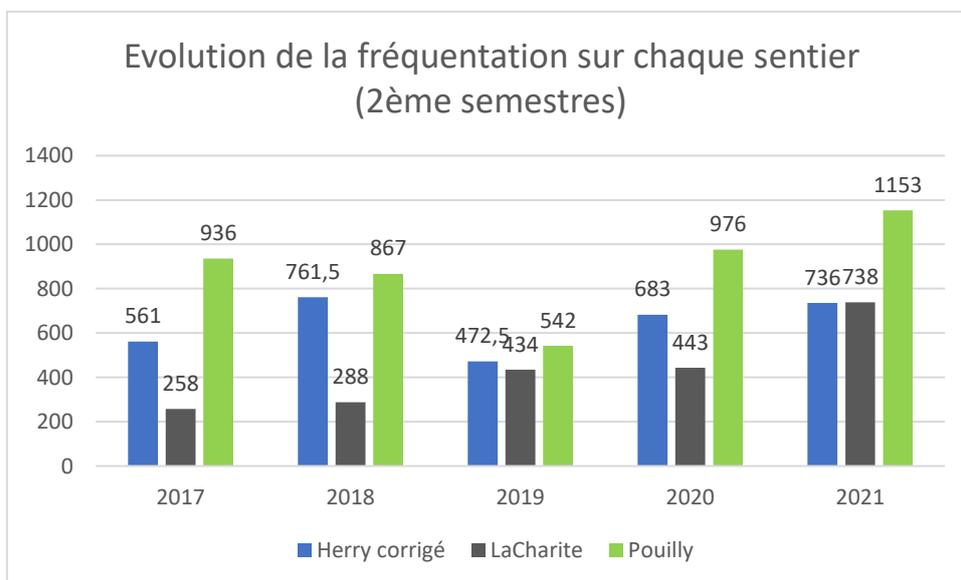
De 2011 à 2020 le sentier le plus fréquenté est celui de Pouilly-sur-Loire légèrement devant celui d'Herry¹ jusqu'en 2013, puis de façon beaucoup plus marquée jusqu'en 2017. **En 2018**, alors que la fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire accuse une forte baisse (-73% entre 2017 et 2018), celle du sentier d'Herry remonte et les deux sentiers ont à nouveau une fréquentation très proche. **En 2019**, la fréquentation du sentier d'Herry chute à son plus bas niveau et celle du sentier de La Charité-sur-Loire connaît une forte progression (+71% entre 2018 et 2019) amenant pour la première fois **les 3 sentiers à des niveaux de fréquentation**

¹ Sur le sentier d'Herry, le compteur est placé à l'entrée du sentier qui est également le lieu de sortie pour le public ; les données sont donc systématiquement divisées par deux sur chaque tranche horaire pour éviter d'éventuels double-comptage. Par ailleurs, depuis fin 2014, un berger et ses brebis fréquentent périodiquement le site des Saulières et peuvent passer occasionnellement sur le compteur automatique du sentier d'Herry. Afin d'éviter un biais trop important, les données supérieures à 25 passages/tranche horaire pendant les périodes de présence du troupeau sont supprimées (en 2021 cela représente 166 passages).

assez proches, ce qui se confirme **en 2020**. **En 2021**, la fréquentation du sentier de Pouilly semble à nouveau se détacher par rapport aux autres, puisqu'elle représente 44% de la fréquentation totale sur les trois sentiers ; les deux autres sentiers présentant une fréquentation identique.



Ne disposant que des données de fréquentation sur le deuxième trimestre pour 2021, si l'on compare avec les données des deuxièmes trimestres des autres années, cette évolution est à peu près similaire.



L'évolution de la fréquentation sur les trois sentiers est assez disparate.

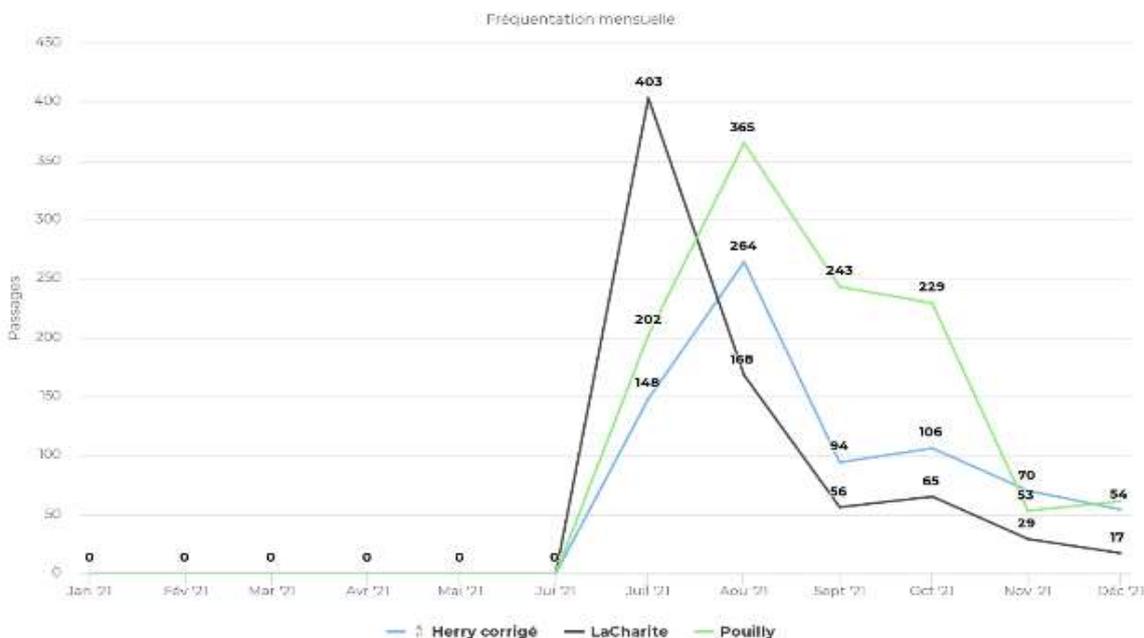
La fréquentation du sentier d'Herry est en diminution progressive et constante de 2012 à 2017. En 2017, sa fréquentation avait baissé d'un tiers par rapport à 2012 et ce malgré la proximité de l'itinéraire « Loire à vélo » et l'implantation d'un panneau d'information à l'intersection entre cet itinéraire et le chemin d'accès au sentier. Diverses hypothèses ont été émises pour expliquer cela : diminution de la communication (document d'accompagnement en

fin de stock et non identifié à la réserve naturelle), perte d'attractivité (fermeture des milieux naturels, qualité du chemin d'accès), changement dans les usages liés à cet accès (seul accès à la Loire sur la commune pour les pêcheurs, promeneurs, etc...). En 2018, la fréquentation est légèrement remontée mais rechute à son niveau le plus bas en 2019. En 2020 elle remonte légèrement pour atteindre un niveau légèrement inférieur à la moyenne sur les neuves années précédentes. **En 2021**, si l'on compare les données sur les deuxièmes semestres, la fréquentation sur ce sentier semble légèrement progresser par rapport à 2020 (+7,8%).

La fréquentation du sentier de La Charité-sur-Loire a fortement diminuée entre 2011 et 2013 pour remonter ensuite progressivement jusqu'en 2016. En 2017 et 2018, il retrouve un niveau quasiment équivalent à 2011. Ainsi, de 2011 à 2018, son attractivité semble faible par rapport aux deux autres sentiers. Ceci s'explique possiblement du fait d'une diversité d'activités touristiques sur la commune de La Charité-sur-Loire, de la présence de nombreux autres accès à la Loire, d'un déficit de communication (diffusion du document d'accompagnement limitée et payante) et d'attractivité (distance du centre-ville, manque de contenu pédagogique). En 2019, sans explication apparente, la fréquentation de ce sentier connaît cependant une progression de plus de 40 % par rapport à 2018, ce qui le place quasiment au même niveau que les deux autres sentiers. En 2020 cette évolution se confirme. **En 2021**, si l'on compare les données sur les deuxièmes semestres, la fréquentation sur ce sentier semble continuer sa forte progression (+66,6%).

La fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire a d'abord baissé de 30 % entre 2011 et 2013, pour remonter légèrement au-delà de ce niveau initial en 2014 et 2015 et baisser à nouveau légèrement en 2016-2017. En 2018 sa fréquentation chute de manière importante (-73%) pour se maintenir depuis à son niveau le plus bas depuis 2011 (1342 passages en 2020). Ce sentier bénéficie pourtant d'une communication et d'intérêts à priori plus importants que les deux autres (large diffusion du document d'accompagnement identifié à la réserve naturelle, contenu pédagogique, lien avec le Pavillon du Milieu de Loire, diversité et ouverture des milieux naturels). Il est par ailleurs utilisé régulièrement par les animateurs du Pavillon du Milieu de Loire avec des groupes. **En 2021**, si l'on compare les données sur les deuxièmes semestres, la fréquentation sur ce sentier semble progresser par rapport à 2020 (+18,1%).

Fréquentation mensuelle en 2021:

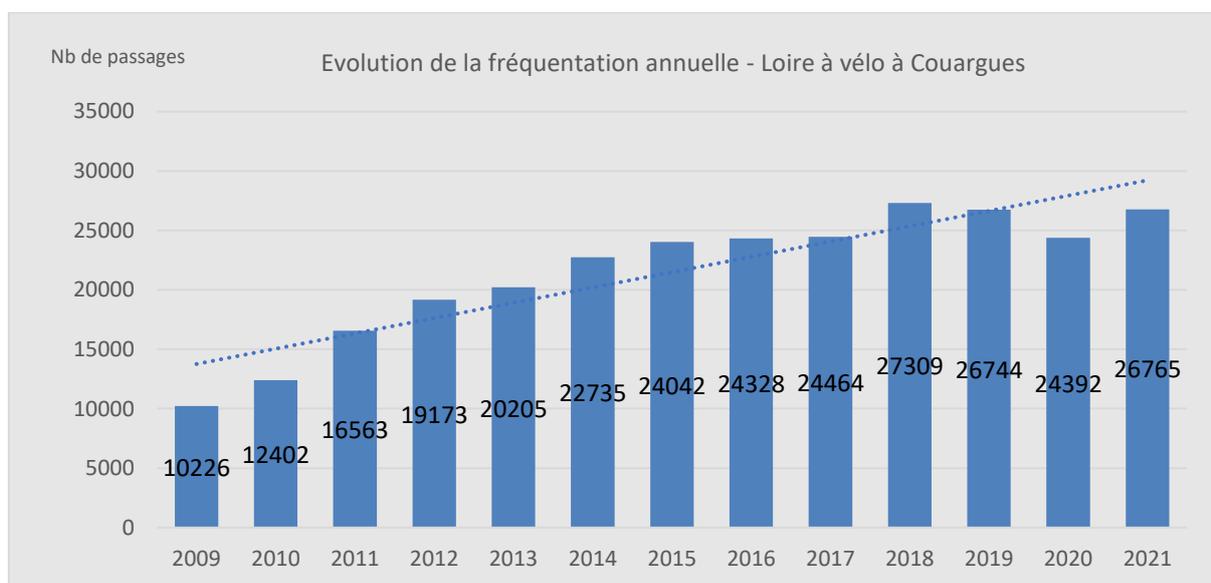


Les pics de fréquentation sur le deuxième semestre 2021 se situent :

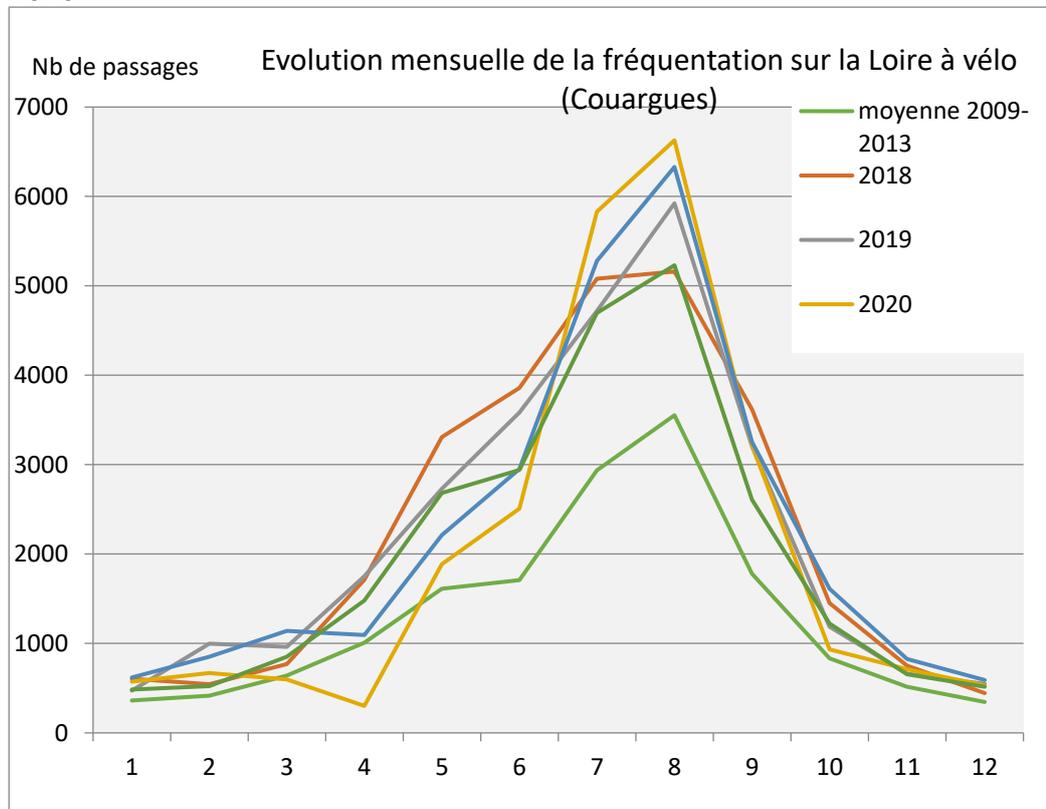
- au mois de juillet pour le sentier de La Charité-sur-Loire, avec une chute déjà importante au mois d'août ;
- au mois d'août pour ceux d'Herry et Pouilly-sur-Loire, avec une chute importante dès le mois de septembre sur le sentier d'Herry et beaucoup plus progressive sur celui de Pouilly-sur-Loire.

Fréquentation de la Loire à Vélo :

Le suivi de la fréquentation sur la Loire à vélo se fait grâce à un parc de compteurs automatiques géré par le Conseil Départemental du Cher, gestionnaire de l'itinéraire. L'un d'entre eux est positionné à Couargues en limite de la réserve naturelle.



La fréquentation totale annuelle est en augmentation depuis 2009. Après deux années de forte augmentation suite à l'ouverture de cet itinéraire, le taux d'augmentation annuel s'affaiblit pour être quasiment nul en 2016 et 2017. En 2018, la fréquentation a de nouveau progressé. En 2020 la fréquentation accuse une diminution de 9% par rapport à 2019, ce qui la rapproche des niveaux de fréquentation de 2016 et 2017. **En 2021**, la fréquentation revient au niveau de celle de 2019 (situation avant crise sanitaire), soit une augmentation de 10% par rapport à 2020.



La fréquentation printanière a en effet été moins impactée qu'en 2020 par les périodes de confinement lié à la pandémie de Covid, mais est restée inférieure à celle des années précédentes.

La forte progression du pic estival observée depuis 2019 se confirme encore.

Les mois de juillet-août

concentrent 43% de la fréquentation annuelle en 2021 (67 % pour les mois de juin à septembre).

Le pic de fréquentation mensuel représente donc 6330 passages en 2021 au mois d'août, avec 204 passages journaliers en moyenne.

Conclusions :

Ces informations permettent essentiellement de connaître l'utilisation des équipements de découverte actuels sur la RN et son évolution dans le temps. Elles ne permettent pas de connaître la fréquentation globale sur la réserve naturelle, ni de donner une indication sur son évolution qui peut être différente entre sites équipés et non-équipés.

Les seules données de fréquentation sur les sentiers ne permettent pas de vérifier que ces équipements jouent un rôle dans la canalisation de la fréquentation (nécessité de comparaison avec la fréquentation « hors sentiers »).

Enfin l'emplacement des compteurs n'a pas été étudié à l'origine dans le but de vérifier la compatibilité de la fréquentation avec les enjeux de quiétude mais de manière à bien distinguer le public fréquentant les parcours (compteurs placés en milieu de parcours).

Une augmentation constante de la fréquentation semble malgré tout visible et est à prendre en compte dans la gestion de la réserve naturelle.

Partenaire : Conseil départemental du Cher (pour les données « Loire à vélo »)

PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale

Descriptif de la mesure :

Il s'agit de proposer ou de répondre aux demandes d'animations et d'interventions auprès du jeune public en situation scolaire de tous les niveaux (de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur) ou hors scolaire.

Ceci passe par :

- la valorisation et l'implication de différents acteurs locaux d'éducation à l'environnement et de découverte nature,

- l'intervention des gestionnaires auprès des publics et sur des thématiques complémentaires à cette offre (collégiens, étudiants et universitaires/ dynamique fluviale et végétale, fonctionnement et évolution du fleuve, missions des gestionnaires).

Les interventions sur site seront privilégiées par les gestionnaires. La participation à la mise en œuvre d'actions du plan de gestion pourra être proposée.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

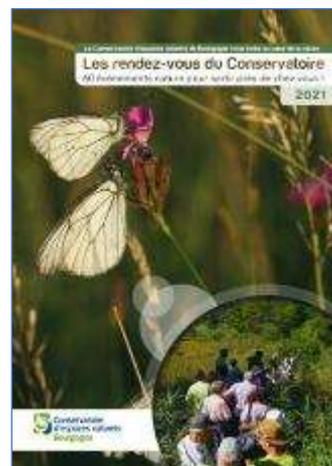
Aucun temps n'était prévu en 2021 sur cette action en ce qui concerne les gestionnaires de la RNVL.

En 2021, le Pavillon du Milieu de Loire n'a mené que 46 animations pour le jeune public (942 personnes). Environ 77 % des personnes ainsi sensibilisées l'ont été en situation « hors scolaire » (366 jeunes). 100% des scolaires étaient des élèves de classes primaires ou maternelles (576 jeunes).

L'annexe 5 détaille l'effectif, la nature du public touché et des intervenants.

Descriptif de la mesure :

Un programme annuel d'animations permettra de sensibiliser et d'informer les usagers et riverains sur les enjeux de la RN et les actions des gestionnaires. Les propositions d'animations seront intégrées dans les divers programmes et supports des acteurs locaux (offices de tourisme, communes, pays, conseils départementaux...) et régionaux (CEN Bourgogne et Centre-Val de Loire, Bourgogne Nature, Conseils régionaux, Graine Centre...) ainsi que dans les sites et documents des manifestations (Fête de la Nature, Fête de la Science, Journées du patrimoine...). Une réflexion sera menée sur l'édition de supports de communication (affiche, flyer...) et d'un calendrier en ligne rassemblant les animations des différents acteurs sur le territoire.



Actions réalisées en 2021 et résultats :

Le programme d'animation tous publics, proposé par l'équipe de la réserve naturelle, a de nouveau été ralenti en 2021, avec six animations (contre 10 en 2020 mais quatre en 2019 et une seule en 2018). La situation sanitaire a encore conduit à l'annulation d'une visite guidée proposée dans le cadre de Fréquence grenouille (réseau des Conservatoire d'espaces naturels) et de la semaine les pieds dans l'eau (Contrat territorial Vrille, Nohain, Mazou) et demandé le dépôt systématique de déclarations en préfectures. Une autre visite, proposée initialement dans le cadre de Loire en fête (ville de La Charité-sur-Loire – évènement non programmé) a dû être annulée pour cause de mauvaise météo et manque d'inscrits.

Ont été réalisés :

- un point d'observation des oiseaux le 15 août, initialement prévu dans le cadre de la Foire aux vins de Pouilly-sur-Loire (annulée du fait des conditions sanitaires) : 7 personnes.
- deux projections-débat : la première en ouverture de la troisième édition de l'évènement « Nettoyons la Loire en canoë » et dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et du World-clean-up-Day, le 17 septembre à La Charité-sur-Loire, en partenariat avec ciné-cyclo (6 participants) et la deuxième dans le cadre de la Fête de la Science le 8 octobre à Pouilly-sur-Loire sur le thème des [Grues cendrées](#), en partenariat avec la LPO58 et le Pavillon du milieu de Loire (46 participants).
- L'équipe de la réserve naturelle est également intervenue le 15 août à la demande de l'association Ni vu ni connu dans le cadre des Conviviales de Nannay pour répondre aux questions du public suite à la projection du film « [La nature en partage](#) », qui illustre parfaitement le travail d'un gestionnaire de réserve naturelle (116 participants).



- un ramassage de déchets en canoë dans le cadre de la troisième édition de l'évènement « Nettoyons la Loire en canoë » le 18 septembre de La Charité-sur-Loire à Pouilly-sur-Loire (cf. action MS 5.4.2. Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image), co-organisée avec Loire nature découverte, en partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Loire. (6 personnes)

Au total, ce sont 104 personnes qui ont été accueillies sur ces animations.

Du fait des conditions sanitaires, **les transhumances** du troupeau de moutons n'ont pas fait l'objet d'invitation auprès du public.

Idem pour le **chantier** de bénévoles organisé chaque année par les associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre.

L'exposition « La Réserve naturelle du val de Loire : quelle diversité ! » a été réservée par la ville de Cosne-Cours-sur-Loire pour être présentée dans le cadre de la Fête de Loire des 23 et 24 mai, mais cette manifestation a été annulée du fait du contexte sanitaire.

L'équipe Cher-Indre du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire avait programmé deux visites guidées sur le site des Saulières à Herry, l'une dans le cadre du Mois de la biodiversité « Naturellement dehors » (coordonné par l'Agence régionale de la biodiversité Centre Val de Loire au mois de juin) sur le thème des traces, l'autre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur le thème des araignées (septembre). Toutes les deux ont été annulées.

Le Pavillon du Milieu de Loire, a organisé 39 animations pour le grand public (330 personnes).

Les animations proposées sur la RNVL, que ce soit par l'équipe de gestion ou non, sont autant que possible intégrées aux programmes papiers et sites internet des Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire et à ceux de nombreux partenaires (offices de tourisme, associations, collectivités territoriales...), ainsi que sur différents documents de communication et sites internet des évènements concernés (Fête de la nature, Fête de la Science, Journées européennes du patrimoine...). Elles font également l'objet de communiqué de presse et de courriel d'information auprès d'environ 450 contacts.

<p>Partenaires : La commune de La Charité-sur-Loire, le Pavillon du Milieu de Loire, la LPO58, l'association Ciné-cyclo, Loire Nature découverte, la Communauté de communes Cœur de Loire, le Contrat territorial Vrille, Nohain, Mazou.</p>

CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte

Descriptif de la mesure :

Les trois sentiers de découverte font partie des équipements d'accueil et de sensibilisation du public sur le terrain mais aussi de gestion de la fréquentation. Créés il y a plusieurs années, ils nécessitent quelques améliorations afin d'offrir un service de qualité et de garantir leur attractivité et par là-même celle du territoire.

Sont prévus dans le plan de gestion :

- la révision du balisage (en lien avec l'action CC 5.2.2. *Élaboration d'un document de découverte de la RN*), l'installation de panneaux d'accueil et la réalisation d'un pré-diagnostic d'accessibilité afin d'évaluer la possibilité d'adaptation de l'un des sentiers pour l'accueil des publics en situation de handicap ;
- une étude globale d'aménagement afin de définir les travaux et aménagements à mener, dont certains sont déjà identifiés (réfection de pilotis, restauration d'une boire, amélioration d'un chemin d'accès et de parkings) ;
- la réalisation des travaux d'aménagements alors définis.

L'amélioration de la signalétique d'approche des sentiers est prévue dans le cadre de l'action CI 5.3.1 *Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation.*

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Afin de donner toute l'ambition que mérite cette action, notamment en termes d'implication des acteurs locaux et de complémentarité avec les projets de valorisation du territoire, et de manière à assurer une cohérence avec d'autres actions du plan de gestion, celles-ci ont été regroupées en un seul projet d'étude d'« Organisation, amélioration et valorisation de l'offre de découverte autonome sur la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire ». Ce projet rassemble tout ou partie des actions :

- CC 5.1.5 Edition d'un support de découverte pour le jeune public,
- CC 5.2.2 Elaboration de documents de découverte de la RN,
- CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte,
- CS 5.2.5 Etude sur l'accessibilité de la RN pour les publics en situation de handicap,
- CC ou CI 5.2.6 Mise en œuvre de supports de découverte pour les publics en situation de handicap,
- CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation

Il comprend de nombreux temps de participation/concertation avec les acteurs locaux pour construire un projet cohérent, original et exemplaire en termes d'équilibre entre préservation et valorisation, sur l'ensemble du territoire de la réserve naturelle et ses abords immédiats.

Un cahier des charges et un appel d'offre ont été lancés en 2018, mais il a fallu attendre 2021 pour rassembler les financements nécessaires à sa réalisation. Un nouvel appel d'offre a donc été lancé, puis l'analyse des offres et la sélection du bureau d'étude. Le dernier accord de subvention attendu n'a été confirmé qu'en novembre aussi l'étude démarrera en janvier 2022.



Point de vue, aire de pique-nique et panneau d'information thématique Photo : C. Neyer/Cen CVL

MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RNVL et d'actualités sur sa gestion via divers supports

Descriptif de la mesure :

Il s'agit d'utiliser divers supports et médias pour informer les usagers et les riverains de l'existence du site, son patrimoine, ses enjeux, ses objectifs, sa gestion et sa réglementation ainsi que les possibilités de découverte. Cela se traduit par :

- *l'intégration ou l'actualisation d'informations générales dans divers sites internet et documents des gestionnaires ou d'autres acteurs, et dans divers guides à portée plus large,*
- *la diffusion des informations d'actualité via la presse et des médias locaux, les pages et sites internet consacrés à la réserve naturelle, les vitrines des panneaux et bornes d'information, courriel, lettres électroniques, bulletins municipaux, etc.,*
- *la création d'une page Facebook dédiée à la réserve naturelle,*
- *l'organisation d'opérations de lancement ou inaugurations d'actions du plan de gestion,*
- *la diffusion de divers documents.*

Actions réalisées en 2021 et résultats :

- La transmission d'informations à la presse et aux médias locaux (trois hebdomadaires, deux quotidiens, France 3 Nevers et le Magazine Loire & Terroirs), a concerné la sortie des programmes d'animations des gestionnaires de la réserve naturelle puis chaque animation organisée sur son territoire et à proximité.

Ces informations sont également transmises par courriel à une liste de diffusion d'environ 450 contacts (partenaires techniques, riverains, élus). Ils ont été agrémentés cette année d'informations sur la sortie d'un film et de livres en lien avec les thématiques de gestion de la réserve naturelle.

Ces actualités sont régulièrement mises en ligne sur le site des Réserves Naturelles de France (<http://www.reserves-naturelles.org/val-de-loire>) et sur les sites des deux Conservatoires (CEN Bourgogne <http://www.cen-bourgogne.fr> et Centre-Val de Loire <https://www.cen-centrevaldeloire.org>), ainsi que dans leurs lettres électroniques ou réseaux sociaux. Certains partenaires relaient également ponctuellement ces actualités sur leur site internet.

- Des articles de vulgarisation ou de valorisation des travaux techniques ou scientifiques menés sur la réserve naturelle sont rédigés pour des revues et cahiers techniques à destination du grand public ou de gestionnaires :

* « Retour d'expérience sur la mise en place de sondes piézométriques sur la Loire » (3 pages) dans la revue [L'Azuré n°30](#) – Janvier 2021 (revue du réseau de gestionnaires des Réserves naturelles et des Conservatoires d'espaces naturels en Bourgogne-Franche-Comté) ;

- Des informations ont été transmises au Journal du Centre pour la rédaction d'un [article sur les balades à faire en hiver sur la réserve naturelle](#), sorti en janvier.

- Un article a été rédigé pour le magazine de la communauté de communes Les Bertranges d'avril 2021 (également [disponible sur leur site](#)), évoquant les résultats des recherches archéologiques, l'évolution du fleuve et la réserve naturelle

- Suite à des travaux de sécurisation (abattage et taille d'arbres) sur l'ancien chemin de halage à Pouilly-sur-Loire, commandités par la DDT58, et au lancement de l'élaboration d'un plan d'entretien pluriannuel de la végétation des berges par la commune, en partenariat avec les gestionnaires de la réserve naturelle (cf. action CI 5.5.1. Aménagement des berges et des accès), un article a été rédigé en commun. Celui-ci a été affiché dans les vitrines des panneaux d'information de la réserve naturelle, intégré sur la page Facebook de la commune et repris par la presse ([Journal du Centre](#) et [Régional de Cosne et du charitois](#)).

- L'équipe de la réserve naturelle a été sollicitée pour la relecture d'un article pour le deuxième volet d'un hors-série du magazine Image & Nature n°30 (décembre 2021) consacré aux RÉSERVES NATURELLES DE France, dans lequel 35 réserves nationales et régionales ont pu être mises en avant.

- Le sentier de l'île à Pouilly-sur-Loire (sentiers du milieu de Loire) a été mis en avant dans un article présentant « [Quatre idées de balades à moins de dix kilomètres autour de Pouilly-sur-Loire](#) », à l'initiative du Journal de Centre

- [Un reportage sur les bergers itinérants sur les bords de Loire](#) est paru dans le journal Centre France en mars.

- En raison des conditions sanitaires, la bourse d'échange de documentation touristique de la Nièvre n'a pas eu lieu et celle du Cher s'est faite sous la forme de commandes. La diffusion a donc été limitée au dépôt de documents à la demande ou à l'occasion de rencontres avec des partenaires et à la diffusion lors des animations. Les principaux offices de tourisme du secteur de la réserve naturelle (dans un rayon de 50km) ont été interrogés par courriel sur leurs besoins.

	Nombre d'exemplaires diffusés
<i>Programme d'animation CEN Bourgogne</i>	202
<i>Programme d'animation CEN Centre-Val Loire</i>	195
Dépliant de présentation RNNVL (français)	1040
Dépliant de présentation RNNVL (anglais)	465
Dépliant de présentation RNNVL (allemand)	115
Dépliant de présentation RNNVL (hollandais)	115
Dépliant « Les sentiers du milieu de Loire »	2130

Cette diffusion est complétée par celle effectuée directement par les sièges des Conservatoires ou l'antenne Cher-Indre du CEN Centre-Val de Loire. Ces documents sont également consultables en ligne sur les sites des gestionnaires.

CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à maintenir les éléments de signalétique dans un bon état (remplacement d'éléments détériorés) mais également de les améliorer (renforcement de la signalétique, mise à jour des panneaux, amélioration de la lisibilité des éléments).

Actions réalisées en 2021 et résultats :

1 Les signalétiques réglementaires et informatives sur les limites de la réserve naturelle ont été complètement vérifiées durant l'été 2021 : remplacement d'éléments détériorés ou tombés au sol, de l'ensemble des pictogrammes réglementaires sur ces supports ayant besoin d'une mise à jour.

2 Le dispositif de signalétique fluviale d'entrée à destination des randonneurs nautiques par pose de panneau amovibles dans le lit du fleuve à l'aval immédiat du pont de la Charité, n'a pas été mis en place cette année compte tenu de l'absence de bancs de sable suffisamment étendus pour son implantation.

En revanche, l'extrémité aval de la réserve naturelle a été matérialisée en 2021 par deux bouées de balisage nautique lestées et disposées directement dans les chenaux principal et secondaire en eau.



Ce test semblait prometteur mais les bouées ont été emportées par les hautes eaux hivernales. Ce système d'ancrage sera donc à revoir avant d'envisager de (ré)installer ce même type de bouée ou de réfléchir à d'autres modèles plus adaptés

3 Le suivi et l'entretien des trois sentiers de découverte (La Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Herry), sont réalisés par l'équipe de la réserve naturelle pour la petite maintenance (entretien du mobilier existant et petits bûcheronnages-débroussailllements). Les services techniques des communes de La Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire assurent trois à quatre broyages pour garantir aux visiteurs de bonnes conditions de cheminement.

SP 5.3.5 Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle

Descriptif de la mesure : il s'agit, lors de tournées de surveillance par voie terrestre (voiture, vélo et à pied) et aquatique (canoë) :

- d'effectuer un travail de prévention auprès du public fréquentant la réserve naturelle en lui expliquant les principes et les raisons de la réglementation (maraudage) ;
- si nécessaire de verbaliser les contrevenants lorsque des infractions sont constatées.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

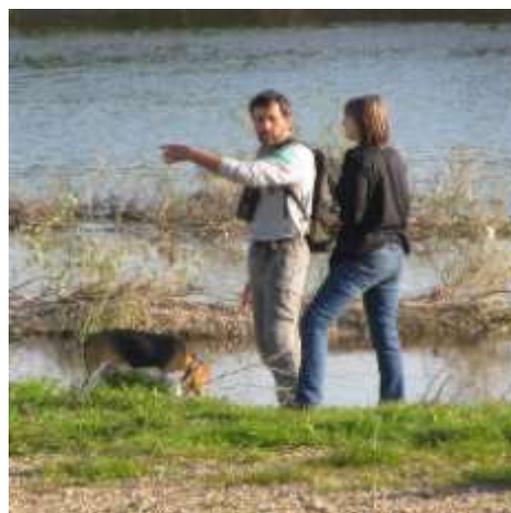
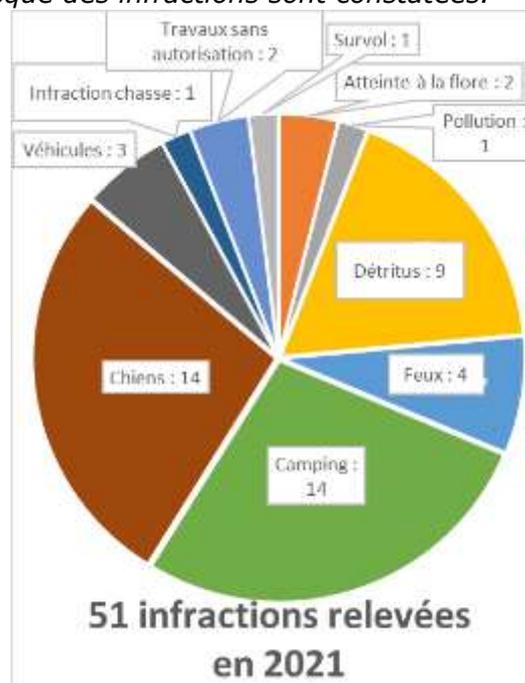
Au total, une cinquantaine d'infractions ont été relevées en 2021 par les agents de la réserve naturelle contre 29 en 2020.

Quelques tournées de surveillance ont été réalisées pendant la saison estivale, période de forte fréquentation touristique.

Sur ces 51 infractions, 39 sont des constats a posteriori, dix ont fait l'objet d'avertissement oraux, une d'un rappel à la loi et une autre d'un procès-verbal en cours.

Les agents des services du Cher et de la Nièvre de l'OFB ont également effectué des visites sur la réserve naturelle à l'occasion de leurs missions dans le val de Loire.

Lors de toutes ces interventions, la prévention et la sensibilisation ont également été privilégiées.



MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image

Descriptif de la mesure :

Un certain nombre d'activités sportives, touristiques ou de loisirs s'exercent ou sont susceptibles de s'exercer sur la réserve naturelle, accompagnées ou non : randonnée ou balade nautique, pédestre, équestre, cycliste, pêche, chasse. Si elles peuvent potentiellement induire des impacts sur les habitats et les espèces, notamment en termes de dérangement lié à la fréquentation, elles sont aussi vectrices de sensibilisation du public au patrimoine naturel, à sa fragilité et à la nécessité de sa préservation. L'encadrement (limitation de pratiques, engagement d'information et respect des sites...), l'accompagnement (temps de rencontre, d'échange et de formation, mise à disposition d'outils d'information) et la valorisation (action de communication, organisation d'évènement) de ces activités peut donc s'avérer non seulement nécessaire à la bonne conservation du site mais aussi bénéfique à son appropriation et à l'évolution des mentalités.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Comme en 2020, les conditions sanitaires et le plan de charge de l'équipe de gestion n'ont pas permis d'organiser de rencontre « activités nautiques et espaces naturels » en 2021. Des échanges ponctuels ont cependant eu lieu, notamment avec le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier. Certaines actions émanant des rencontres 2018 et 2019 ont malgré tout connu des avancées :

- outil d'information dématérialisé :

Les zones faisant l'objet de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope 2021 pour la préservation des oiseaux des grèves sur les sites Natura 2000 sur les linéaires Loire-Allier ont été intégrées à la base de données Biodiv'sport. Celle-ci permet de diffuser des informations concernant des zones sensibles et/ou réglementées auprès des pratiquants de sport de nature via des sites partenaires. Aucune plateforme pertinente recensant les itinéraires de randonnées nautiques, et pouvant donc relayer efficacement ces informations auprès des pratiquants, n'existe actuellement. Le choix a donc été fait d'intégrer la carte générée sur Biodiv'sport sur [la page internet du Cen Centre Val de Loire consacrée à la réserve naturelle](#) et sur les 10 nouveaux panneaux d'information concernant ce dispositif de protection (via un QR code).

- signalétique nautique :

Des bouées ont été installées afin d'améliorer le signalement de la sortie de la réserve naturelle du Val de Loire. (cf. action CI 5.3.1 - Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation).

- réédition de l'autocollant « protégez moi, n'accostez pas » :

L'autocollant réédité par le Conseil départemental de la Nièvre a été diffusé à l'ensemble des acteurs nautiques (clubs, loueurs, fédération) et offices de tourisme du val de Loire nivernais, accompagné d'une fiche explicative élaborée en concertation avec l'équipe de gestion de la réserve naturelle et l'animatrice des sites Natura 2000 sur les linéaires Loire-Allier.



Préservons les oiseaux des bancs de sable sur la Loire et l'Allier

D'avril à fin août, nidification à haut risque !

Pour les oiseaux tels que les Petits gravelots, Sternes pierregarins (voir photo) et naines, Océanème criard et Chevalier guignotte, les bancs de sable sont des lieux propices à la nidification.

Mais bien des dangers entrent en son bon déroulement.

Des prédateurs s'attaquent aux jeunes inexpérimentés : corneille, goéland, renard... et aussi chien et chat domestiques.

Les crues tardives noient fréquemment les nidiées.

Les personnes qui parcourent les plages peuvent écraser les œufs sans le savoir. Un dérangement provoque l'envol des adultes, exposant à la chaleur intense du soleil et aux prédateurs, les œufs et les poussins. Paniques, ceux-ci peuvent se jeter à l'eau et se noyer.

À partir de la mi-août, les adultes et les jeunes de l'année qui ont réussi leur croissance entament la migration vers l'Afrique.



Petit Gravelot

Les rois du camouflage

Ces oiseaux nichent à même le sol. Leurs œufs et poussins couleur sable leur permettent de passer inaperçus et d'échapper aux prédateurs. Mais attention, vous pourriez aussi les piétiner sans vous en rendre compte !



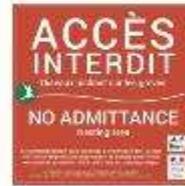
Œufs de Sterne pierregarin

Adoptons les bons comportements

- Préférez une berge aménagée près d'une ville, une berge herbeuse ou une île boisée pour vos arrêts
- Évitez de bivouaquer, faites plutôt escale dans un camping
- Soyez discret et silencieux (et profitez du calme)
- Ne faites pas de feu
- Emportez vos déchets
- Évitez de stationner à l'aplomb des falaises de sables où nichent Hirondelles de rivage, Guépions d'Europe et Martins pêcheurs
- Ne laissez pas divaguer votre chien.

Dans la Réserve naturelle du Val de Loire

- Ne pénétrez et n'approchez pas les îlots et bancs de sables identifiés par ce panneau :



- Chiens et bivouac ne sont pas autorisés.

WATERWAY CODE

- Only disembark in designated areas
- Do not try to land on the small islands and sandy banks where you could endanger ground-nesting birds
- Respect our wild life : keep noise to a minimum



Source : Ligue pour la protection des oiseaux n° 336 / Crédits photos : Collections des oiseaux natures, Ecologie et Centre-Nat de Loire / Nicolas Poirier-Delisle, Bruno Demer

Fichier 2021 Département de la Nièvre / Patrice Mazard

- évènement « Nettoyons la Loire en canoë » :

Une soirée d'ouverture de l'évènement a été organisée le 17 septembre à La Charité-sur-Loire avec la projection en plein-air du film **Trois colibris sur la Loire**, en partenariat avec l'association **ciné-cyclo**. Malheureusement cet évènement n'a attiré que 6 personnes.

Deux opérations de ramassage de déchets ont été organisées en début d'automne 2021 :

- ✓ le 18 septembre de La Charité-sur-Loire à Pouilly-sur-Loire, par l'équipe de gestion de la réserve naturelle et Loire Nature Découverte, en partenariat avec la communauté de communes Cœur de Loire et également intégrées aux opérations Journées européennes du patrimoine et World-Clean-up-Day.
- ✓ le 9 octobre de Tracy-sur-Loire à Bannay, par le Pavillon du Milieu de Loire, le club de canoë-kayak de Cosne-Cours-sur-Loire et Canoë-Evasion en partenariat avec le Centre national de production d'électricité (CNPE) de Belleville-sur-Loire et la Maison de Loire du Cher.



Au total 32 personnes ont participé à ces deux opérations.

IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers

Descriptif de la mesure :

Afin de contribuer à minimiser les risques relatifs aux dégâts sur les cultures et à la sécurité routière, en parallèle des prélèvements réalisés par les chasses riveraines sur leur territoire respectif au sein et en dehors de la réserve naturelle, il s'agit de disperser et de prélever des sangliers jugés surabondants qui peuvent se réfugier dans les parties non ouvertes réglementairement à la chasse. Pour garantir la compatibilité avec les enjeux de quiétude pour l'avifaune hivernante, sont réalisées :

- des interventions des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre en poussées silencieuses entre la mi-novembre et la mi-mars ;
- des battues administratives « allégées » à des périodes les moins sensibles pour l'avifaune.

Les modalités et périodes de réalisation de ces dispositifs sont définies par un arrêté-cadre et des arrêtés spécifiques annuels. La formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante » issue du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle veille à leur bonne mise en œuvre et peut proposer des ajustements.



Actions réalisées en 2021 et résultats :

Cette action a une saisonnalité « à cheval » sur deux années civiles. Sont donc présentés ci-dessous des éléments de bilan des saisons cynégétique 2020-2021 et 2021-2022.

Interventions des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre :



Sur la saison cynégétique 2020-2021, six interventions ont eu lieu entre le 5 décembre 2020 et le 6 mars 2021 pour un taux global de dispersion de 68 % vers les territoires de chasses riveraines. Aucun sanglier n'a été prélevé.

Sur la saison cynégétique 2021-2022, six interventions ont eu lieu entre le 21 novembre 2021 et le 27 février 2022, pour un taux global de dispersion de 50% vers les territoires de chasses riveraines. Un sanglier a été prélevé.

L'équipe de la réserve naturelle a assuré la coordination et le suivi du déroulement de ces opérations en lien étroit avec les responsables des associations de chasseurs à l'arc et les chasseurs riverains. La participation de ces derniers au dispositif reste cependant très faible.

Parallèlement, des battues administratives sous la responsabilité des lieutenants de louveterie ont été réalisées avec l'assistance de l'équipe de la RNVL ainsi que les services de l'OFB du Cher et de la Nièvre :

Date	Secteur	Prélèvements
25 mars 2021	Les Loges - Pouilly-sur-Loire (58) et Couargues (18)	15
27 octobre 2021	Les Loges - Pouilly-sur-Loire (58) et Couargues (18)	5
4 novembre 2021	Île du Lac - Mesves-sur-Loire (58) et Herry (18)	3
10 novembre 2021	La Batte - La Chapelle-Montlinard (18)	9

Les prélèvements par les chasses locales des communes riveraines de la RNVL.

- Pour la saison 2020-2021, sur les deux unités de gestion cynégétique qui englobent la RNVL, les fédérations départementales des chasseurs du Cher et de la Nièvre faisaient état de 266 sangliers prélevés avec 82 individus dans l'unité 7.6 du Cher et 184 dans les quatre communes de l'unité CTL8 de la Nièvre.



- Le bilan global des prélèvements à l'échelle des unités de gestion cynégétique – en cumulant ces effectifs avec ceux des battues administratives et des prélèvements des archers – s'élève à 309 animaux (pour rappel : 252 animaux prélevés en 2017-2018, 382 en 2018-2019 et 228 en 2019-2020).

La formation restreinte « Chasse et gestion de la faune sauvage surabondante » :

En 2021, elle s'est réunie le 29 mars 2021 pour faire le point sur la saison 2020-2021. Examen a été fait de l'hivernage des oiseaux d'eau, de l'action des interventions des chasseurs à l'arc, des prélèvements globaux et de l'évolution des dégâts connus à cette date. L'ensemble du dispositif a été reconduit pour la saison 2021-2022.

Prestataires : Associations des Chasseurs à l'Arc du Cher et de la Nièvre (ACAC & ANCA).

Partenaires : DREAL Bourgogne-Franche-Comté, DDT Nièvre et Cher, OFB, lieutenants de louveterie, FDC Nièvre et Cher, chasses riveraines locales

CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès

Descriptif de la mesure : *Cette mesure consiste à assister et suivre de manière administrative et technique les acteurs locaux (collectivités, associations) qui souhaitent conduire des opérations d'entretien de la végétation de berges, des aménagements de points de vue paysagers, aires de pique-nique ou de stationnements, parcours et/ou places de pêche.*

Actions réalisées en 2021 et résultats :

Après les communes de la Charité-sur-Loire (2017-2018) et Tracy-sur-Loire (2018-2019), La commune de Pouilly-sur-Loire a réalisé en 2021 l'élaboration d'un inventaire de la végétation arborée et arbustive de ses berges et la définition de propositions d'entretien. Elle a confié cette mission à une étudiante en formation d'aménagements forestiers et paysagers.

Le conservateur a contribué à son encadrement technique et scientifique.

Sur une portion de ce linéaire, le long du chemin des roches (ancien chemin de halage, la DDT 58 aura procédé à un diagnostic sanitaire de grands arbres et au bûcheronnage et l'évacuation de huit d'entre eux jugés dangereux pour la sécurité publique.

Parallèlement, les communes de Tracy-sur-Loire et la Charité-sur-Loire – suite aux travaux de rattrapage d'entretien paysagers de la végétation des berges et d'implantation de mobilier de détente (table de pique-nique, bancs...) réalisés ces dernières années – sont entrées dans un cycle d'entretien courant léger par broyage annuel différencié de leur linéaire de berges.



Comme en 2020, l'équipe de la réserve naturelle a suivi ces travaux en veillant notamment au respect des périodes d'intervention.

MS 5.5.4 Accueil de groupes et médias

Descriptif de la mesure :

Il s'agit d'accueillir des groupes spécialisés (techniciens en environnement, gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, naturalistes), sur des sujets en lien avec les enjeux de la RNVL et sa gestion mais également des médias locaux à nationaux, auteurs, réalisateurs, artistes...

Actions réalisées en 2021 et résultats :

L'équipe de la réserve naturelle a été peu sollicitée en 2021 mais a pu accueillir un photographe mandaté par Réserves naturelles de France dans le cadre des 40 ans du réseau, pour réaliser des portraits de ses membres

OLT6 Optimiser la gestion de la réserve naturelle

MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN

Descriptif de la mesure :

La participation des gestionnaires et du personnel de la réserve naturelle à des programmes de conservation au sein de différents réseaux d'espaces naturels est essentielle. L'échange d'information, la mutualisation des expériences, la réalisation de projets communs est une plus-value importante pour la gestion et la valorisation de la réserve naturelle et le travail des gestionnaires.

Actions réalisées en 2021 :

RESEAUX et PROGRAMMES :

Pasto Loire : L'équipe de gestion de la réserve naturelle suit de près l'évolution de ce programme et son déploiement entre Nièvre et Cher et plus particulièrement sur la réserve naturelle via son action IP2.1.3 entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés.

Natura 2000 : le conservateur et le garde-technicien participe à la mise en œuvre de certaines actions de suivis scientifique et naturaliste du Document d'objectifs des sites Natura 2000 des Vallées de la Loire et de l'Allier entre Nièvre et Cher qui répondent également à des actions de la RNVL (suivis sternes, suivi des annexes hydrauliques...)

13, 14 et 19 janvier 2019 ; 10^{ème} Journée des gestionnaires d'espaces naturels de Bourgogne Franche-Comté sur la thématique « Suivre et évaluer pour mieux gérer » : sur l'atelier « Suivre la libre évolution » le garde technicien-chargé d'étude a présenté en visioconférence les suivis forestiers mis en place sur la réserve naturelle.

11 mars 2021, rencontre des gestionnaires des réserves naturelles de Bourgogne Franche Comté : participation en visioconférence de l'équipe de la RNVL.

17-20 novembre, Congrès national des Conservatoires : le conservateur et la chargée de communication ont participé à ces rencontres nationales en novembre, dont le thème était "*le dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels*"

MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire

Descriptif de la mesure :

Les actions de la gestion de la réserve naturelle peuvent répondre et s'inscrivent dans divers programmes de gestion intégrée du cours de la Loire (Plan Loire, SDAGE, contrat de milieu ...) à différentes échelles territoriales. A l'échelle départementale, il s'agit selon les sollicitations de participer aux commissions de gestion des activités humaines.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

COMMISSIONS DEPARTEMENTALES :

Le conservateur de la RNVL est membre de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) de la Nièvre, en tant que personne qualifiée. À ce titre, il a été amené à donner en 2021, de manière dématérialisée, différents avis sur divers sujets de gestion cynégétique.

Au sein de la Mission inter-service de l'eau et de la nature (MISEN) de la Nièvre, il représente également les gestionnaires de réserves naturelles.

Le directeur du CEN Bourgogne, a rencontré la cheffe du projet Loire itinérances, pour lui présenter les trois Conservatoires d'espaces naturels concernés par le projet (Bourgogne, Centre Val de Loire et Allier), leur fonctionnement et leur manière de travailler avec les EPCI le 28 mai 2021. La chargée de communication de la RNVL a continué à suivre les actualités du projet.

La chargée de communication a participé en mai 2021 à une réunion de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires de la Nièvre.

MS 6.3.1 Animation des instances de la gouvernance de la Réserve Naturelle

- La préparation et l'animation d'une réunion annuelle du **comité consultatif de gestion**.

Pour 2021, il s'est déroulé le lundi 28 juin en visioconférence avec un ordre du jour classique : présentation et approbation des bilans d'activités et financier de l'année 2020 et du prévisionnel pour l'année 2021.

- La préparation et l'animation de la réunion de la **formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante »**.

En 2021, elle s'est réunie le 29 mars pour faire le point sur la saison 2020-2021 et le 22 octobre pour préparer la saison 2021-2022 (Cf. fiche action IP 5.4.3 *Gestion des sangliers surabondants*), à chaque fois en visioconférence.

MS 6.3.2 Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets

Descriptif de la mesure :

En dehors d'actions ciblées spécifiquement par le plan, le maintien du relationnel avec les partenaires locaux est assuré par des contacts réguliers du personnel de la réserve naturelle avec les acteurs locaux, riverains et propriétaires à l'occasion de missions de terrain, d'animations et de suivis de projet.

Il s'agit également de suivre des projets que pourraient avoir les acteurs dans ou à proximité de la RN et sur lesquels l'équipe de gestion de la réserve naturelle peut apporter une expertise, une contribution ou un avis.

Actions réalisées en 2021 et résultats :

La chargée de communication a participé à une réunion concernant le projet de revitalisation du centre-bourg de Pouilly-sur-Loire fin janvier.

Sans forcément participer à toutes les réunions, l'équipe de la réserve naturelle a été attentive aux projets de territoire qui sont susceptibles de concerner la réserve naturelle : le schéma itinérance et étude signalétique de la communauté de communes Les Bertranges, le projet de classement en Réserve de biosphère Unesco et le plan d'aménagement et de développement durable du PLU de la communauté de communes Pays Fort sancerrois Val de Loire

Enfin, des images ont été transmises au Conseil départemental de la Nièvre pour la réalisation de la fiche explicative accompagnant la diffusion des autocollants "Protégez-moi, n'accostez-pas" (*cf. action MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site et son image*).

Dans le cadre du projet de l'association Loire et Promenade (basée à Pouilly-sur-Loire) en lien avec la mesure CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès, celle-ci a mobilisé l'équipe de la RNVL en début d'année pour des explications sur la conduite de cette mesure sur une portion du linéaire des berges pouillysoises concernées. Ces échanges ont débouché sur une visite de terrain où leur ont été présentés les rôles des différents acteurs dans la gestion locale de la Loire et de ses berges (DDT 58, collectivités, gestionnaire de la RNVL) et comment pouvaient s'organiser dans le temps cette mesure et la prise en compte de leurs besoins et leur participation.

MS 6.3.4 Suivi des demandes d'autorisations

Descriptif de la mesure : certains types de travaux, exercices d'activités et pratiques humaines, prélèvements-introductions d'espèces... sont soumis à différents régimes de déclaration et d'autorisation au titre de la réglementation de la réserve naturelle prévue par son décret de création et par le code de l'environnement. **L'équipe de gestion est sollicitée, consultée et donne des avis et des recommandations auprès des services de l'Etat en charge de l'instruction de ces procédures et de l'élaboration des projets d'arrêtés préfectoraux.**

Actions réalisées en 2021 et résultats

Au titre de la réglementation de la réserve naturelle, les travaux de réhabilitation du chemin de halage le long des quais Foch à la Charité sur Loire situé sur les limites de la réserve naturelle ont fait l'objet d'un avis du gestionnaire sur la base d'une visite de terrain.

Dans le cadre de la délivrance des autorisations d'occupation du domaine public fluvial au sein de la RNVL, la DDT58 a sollicité le gestionnaire de la RNVL pour apporter des recommandations au regard des enjeux et de la réglementation de la réserve naturelle pour les demandes suivantes :

- l'implantation temporaire de portes de slalom au droit des locaux du canoë club de la Charité-sur-Loire ;
- l'implantation d'un panneau d'information du syndicat viticole de Pouilly-sur-Loire le long des quais. En parallèle de cette demande, le gestionnaire de la RNVL, a expliqué aux services de l'État en charge de la publicité extérieure, l'irrégularité de cette installation dans la réserve naturelle, compte tenu du caractère publicitaire des informations présentées. En effet, le code de l'environnement interdit de manière explicite toute publicité dans le périmètre des réserves naturelles ;
- le renouvellement de l'autorisation d'occupation pour le bassin d'été de la Charité-sur-Loire dont une partie de ses équipements est dans la réserve naturelle.

MS 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière

Des actions courantes sont nécessaires à la gestion de la réserve naturelle et mobilisent les personnels de la réserve naturelle. Elles sont principalement composées de :

- la réalisation du bilan d'activités et financier annuel, le montage de la programmation annuelle et du dossier de demande de subventions, l'élaboration et le suivi des plannings de travail du personnel concerné, le suivi des facturations et de la comptabilité, la participation à la vie des équipes des conservatoires.

A noter : le poste de garde technicien-chargé d'étude vacant depuis fin 2020 aura été difficilement et tardivement pourvu au deuxième semestre 2021 avec l'organisation de deux sessions de recrutement. En fin d'année, la personne recrutée ne souhaitant poursuivre son contrat en 2022 devra être à nouveau remplacée. Ce sous-effectif durant la moitié de l'année a affecté la capacité du reste de l'équipe à mettre en œuvre sereinement les actions prévues.

- la maintenance des outils de travail et des locaux de la réserve naturelle a occupé une part non négligeable du temps de l'équipe de la réserve naturelle. Entre autres, dans le cadre du plan de relance de l'État suite à la pandémie de Covid, le projet de restauration et d'amélioration de la thermie des locaux de la réserve naturelle accepté en 2020, a été suivi par le conservateur et aura vu la désignation d'un architecte pour assurer sa maîtrise d'œuvre.

CS 6.4.2 - Veille naturaliste sur des espèces animales et végétales pressenties à responsabilité

Le suivi de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans la RNVL a constitué l'essentiel de cette action. Elle se fait par recherches d'indices de présences (traces, épreintes, urines, place de ressuis, relief de repas). Six à huit sites de marquages désormais connus et régulièrement fréquentés sont contrôlés à l'occasion de missions de terrain de l'équipe de la RNVL. Un ou deux pièges photos sont installés sur les sites les plus assidûment fréquentés afin de capter des images qui pourraient aider à renseigner un nombre minimum d'individus différents et le statut de reproduction de l'espèce.



En 2021 :

- Quatre sorties (18/01/2021, 4/03/2021, 18/10/2021 et 9/11/2021) ont été réalisées, avec 4 relevés positifs (traces et/ou épreintes) sur 3 sites différents.
A noter, le relevé sur un même site de deux voies parallèles (de même fraîcheur) pouvant témoigner du passage en simultané de deux individus
- Un piège photo en service de janvier à mi-mai 2021 sur le site le plus fréquenté : aucune capture d'image d'individus de loutre sur cette période. A la relève de mi-juillet, le piège photo a été vandalisé et a disparu !

Commentaires :

La pression d'observation a été légèrement moins forte qu'en 2020, ce qui pourrait être une des causes du faible nombre de relevés positifs et de sites fréquentés (*pour mémoire : 9 relevés positifs en 2020 sur 6 sites*).

Le secteur aval de la RNVL (environ 6 km), a concentré l'ensemble des relevés positifs sur l'ensemble des dates de prospection, ce qui laisserait à penser que les secteurs amont et central de la réserve naturelle pourraient avoir été moins occupés.

A cela, se rajoutent des niveaux d'eau de Loire élevés qui en hiver et printemps 2021 ont ennoyé les sites habituels de marquage, rendant plus difficilement détectable la Loutre.



Annexe 1 : accueil et pédagogie 2021

Fréquentation	Nombre	Méthode d'estimation - Remarque
En fréquentation libre sur la RNVL	2627	Estimation minimum d'après relevés des éco-compteurs sur trois sentiers de découvertes (du 7 juillet au 31 décembre 2021). +25% en comparaison à la fréquentation de 2020 sur la même période
En visite guidée sur la RNVL	1400	+131% par rapport à 2020 (-61% par rapport à 2019)
Au centre d'accueil (Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire)	1155	-11% par rapport à 2020 (-46% par rapport à 2019)
Part de la RNVL ouverte aux visiteurs	80 %	environ 20 % de propriétés privées + pas d'interdiction temporaire d'accès en 2021
Nombre total de visiteurs	5182	

Provenance des visiteurs libres	Visiteurs libres sur site (enquête usagers 2013)	Visiteurs libres individuels Pavillon du Milieu de Loire 2021
Des départements Nièvre et Cher	78 %	49 %
D'un autre département de la région	0 %	
D'une autre région	20 %	43%
De l'étranger	2 %	8 %

Catégories de visiteurs dans le cadre d'actions d'animation

Part de chaque catégorie de public

/ Animations (hors visiteurs libres et centre d'accueil)

	RNVL	PML ²	CenCVL	Autres	Total
Scolaires du primaire et maternelle		41,5 %			41,1 %
Groupes jeune public (hors scolaires)		26,4 %			26,1 %
Groupes gestionnaires/scientifiques		1,6 %			1,6 %
Groupes public handicapé		2,2 %			2,1 %
Autres groupes (association...)		4,5 %			4,5 %
Grand public	100 %	23,8 %			24,5 %

Animations

Animation 2020

	Nombre d'interventions				Nombre de personnes touchées					
	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total	RNV L	PML	Cen CVL	Autres	Total
Intervention auprès de classes scolaires (maternelle à université inclus)		26			26		576			576
Intervention jeune public hors scolaire (atelier, centre de vacances...)		20			20		366			366
Intervention auprès de groupes organisés adultes (associations...)		9			9		115			115
Intervention auprès de groupes constitués sur place (tous publics - individuels)	7	39	2		48	13	330			343
Exposition (hors centre d'accueil), stand d'information	1				1					
Maraudage										
TOTAL	8	94	2		104	13	1387			1400

RNVL : Réserve Naturelle du Val de Loire. PML : Pavillon du Milieu de Loire. CenCVL : Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

² Le Pavillon du Milieu de Loire propose des animations sur des thématiques environnementales et sur un territoire de plus en plus large. Seules les animations sur des thématiques liées à la nature et réalisées sur les sept communes de la réserve naturelle sont comptabilisées ici, car elles participent à l'objectif de sensibilisation des usagers et riverains sur les enjeux de préservation du patrimoine naturel.

**Réserve Naturelle Nationale
du Val de Loire**

44, rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire

Tel: 03.86.60.78.25

